



**Votre qualité de vie
Notre priorité**

Le PLR vous souhaite de belles vacances d'été et vous retrouve à la rentrée.

Bancs - nouveaux aménagements à Conches.

Mille arbres dans notre commune ?

Il y a loin de la coupe aux lèvres ! On va observer ce que cela signifie en matière de politique communale. En 2019, les PLR de Chêne-Bougeries souhaitaient entreprendre une action concrète, au niveau communal, pour diminuer le réchauffement climatique.

Au cours de l'été, des articles sont parus dans la presse mondiale concernant le CROWTHER LAB de l'EPFZ. Cet institut au sein de notre école fédérale mène des recherches sur la reforestation, conçue comme un moyen simple et efficace pour piéger le carbone. L'idée est donc apparue dans nos rangs de proposer une mesure allant dans ce sens. Au même moment, sensible à cette problématique, notre ancien conseiller administratif, M. Jean LOCHER, avait demandé au centre horticole de Lullier (HEPIA) de mener une enquête pratique sur le terrain, afin de vérifier les possibilités techniques pour implanter davantage d'arbres sur le domaine municipal. En effet, les contraintes du sous-sol avec les conduites, les normes de circulation, les règles de voisinage constituent un maquis rendant difficile une politique purement volontariste et quantitative en matière de plantations. D'autre part, il fallait établir une stratégie en matière d'essences, afin de favoriser des plantations qui soient capables de tenir dans la durée.

Manifestement, notre conseiller administratif avait bien anticipé puisque cette problématique a fait l'objet, trois ans plus tard (!!!) d'un article paru dans la Tribune de Genève du 17 juin 2022. Trois arbres plantés clandestinement en Ville de Genève ont attiré l'attention des médias.

Le journal a donc interrogé M. Jean-Gabriel BRUNET, chef du Service des espaces verts de la Ville. Il précise que *« les auteurs de ces plantations sont effectivement bien intentionnés et ont fait cela avec beaucoup de professionnalisme, tant dans le choix des essences d'arbres que dans la technique de plantation. Mais il faut avoir une vision globale. Selon l'endroit, il y a en sous-sol des réseaux de gaz, d'eau, d'électricité, de fibre optique et j'en passe. Avec les années, la croissance des racines peut causer de gros dégâts. Il y a également des projets d'aménagement ou d'urbanisation qui obligeront à enlever ces arbres peu de temps après qu'ils aient été plantés. »*

Planter des arbres est une bonne idée, sa concrétisation demande un minimum de réflexion et de compétences.

Lors du conseil municipal du 26 septembre 2019, nos collègues les VERTS de Chêne-Bougeries nous ont proposé un projet de résolution, dans le but d'ouvrir au Conseil administratif un crédit d'investissement de CHF 4'000'000.- Il s'agissait de planifier et de concrétiser la plantation d'au moins mille arbres supplémentaires à Chêne-Bougeries en dix ans, à répartir entre le domaine public et les parcelles privées s'y prêtant.

Les élections approchant, il est nécessaire de montrer à son électorat que l'immobilité n'était pas le principe politique guidant l'inaction structurelle du parti des Verts au sein de notre commune.

Ce projet fut accepté sans opposition d'aucun parti. Le soussigné a également souscrit, en rappelant les articles parus au sujet du CROWTHER LAB et parce qu'il s'agissait d'un projet concret consistant à planter des arbres pour lutter contre l'émission de carbone dans l'atmosphère. Le PLR rappela néanmoins qu'une étude de faisabilité était en cours et qu'il fallait attendre son résultat pour commencer à planter...

Dans l'édition du mois de mai 2022 du journal tri-communal, LE CHE-NOIS, on apprend donc que ce crédit ronflant de CHF 4'000'000.- n'avait permis au 31 mars 2022, soit deux ans et demi après son

approbation, de ne planter que 37 arbres... Dans l'intervalle, l'étude de l'HEPIA était parvenue à notre conseil administratif dominé par LES VERTS, qui s'est empressé de l'enterrer profondément au sein de l'administration communale. Le sujet fut évoqué lors d'une récente commission, mais le texte de l'étude ne fut pas remis aux conseillers municipaux, qui l'attendent toujours malgré diverses relances.

On sait cependant que le constat est le suivant. La commune compte quinze mille arbres et l'objectif de mille arbres, soit un accroissement de 6.5%, n'est pas possible sur le seul domaine communal, du moins si l'on parle d'arbres de grands gabarits. Il faut donc élaborer une stratégie participative avec les communiens.

Quelle conclusion en tirer? Je voudrais paraphraser Clémenceau donnant son avis sur la musique militaire. L'écologie est une chose trop sérieuse pour la laisser aux écologistes. Planter des arbres est certainement un objectif fédérateur dans la commune, qui peut allier tous les partis et les communiens de tous horizons, Encore faut-il qu'aux manettes de cette commune nous disposions d'un capitaine et d'un timonier qui sachent mener leur barque. Faire voter immédiatement un crédit de CHF 4'000'000.- sans attendre l'étude de faisabilité exécutée par des acteurs locaux et dont la compétence est reconnue, n'avait pour seul objectif que de gagner des voix.



Enterrer ensuite le rapport que le magistrat PLR avait commandé pour ne pas paraître ridicule, n'est pas non plus une preuve de responsabilité, ni de compétence.

Le PLR de Chêne-Bougeries espère qu'en 2025 nos électeurs sauront se mobiliser et faire le bon choix pour les représenter dans cette belle commune.



Thierry Ulmann
Chef de groupe
Président commission Finance
Conseiller municipale
Commission Culture

Une nouvelle crèche pour la commune !

Enfin ! Voilà ce que nous, les élus du PLR. Les Libéraux-Radicaux de Chêne-Bougeries, ressentons à la suite de deux ans de tractations, d'atermoiement et de rebondissements.

Le 12 mai 2022, le conseil municipal a - enfin - pu voter un crédit d'engagement de CHF 3'443'500.- pour la réalisation d'une nouvelle crèche sur le territoire communal. La proposition a été adoptée à la quasi-unanimité des voix exprimées.

La nouvelle structure devrait permettre d'ouvrir une cinquantaine de places de crèche supplémentaires pour les enfants de Chêne-Bougeries. Cette construction modulaire se situera sur le parking de la salle communale dit « parking vert ».

Nous avons bon espoir qu'elle pourra ouvrir ses portes et accueillir les premiers enfants d'ici à la rentrée 2024.

Elle devrait permettre d'amenuiser le problème considérable du manque de places d'accueil de la petite enfance.

Le développement démographique de ces dernières années a en effet engendré une forte augmentation de la demande de places en crèche dans notre commune, avec un délai d'attente pour les nouveaux inscrits pouvant atteindre deux ans.

Cette nouvelle crèche s'ajoute à celle déjà prévue de 51 places qui devrait ouvrir ses



portes dans les nouvelles constructions au Chemin de Challendin, à l'horizon 2024 également.

Le groupe PLR de Chêne-Bougeries, et tout particulièrement sa Maire Mme Marion Garcia-Bedetti, se sont fortement engagés pour trouver et lancer la solution d'une construction modulaire sur le « parking vert ».

Nous regrettons toutefois que ce dossier ait pris autant de temps avant de pouvoir être initié concrètement.

A nos yeux, le flagrant et surprenant manque de volonté politique de la majorité Verte au conseil administratif, qui s'est traduit par de nombreuses propositions dilatoires, est la cause principale de la lenteur du processus.

Cette position est d'autant plus critiquable que le problème du manque de place d'accueil de la petite enfance est sérieux et préoccupant pour les jeunes familles.

Comme indiqué par le passé, le groupe PLR suivra de près l'avancement du projet et sera force de proposition pour développer encore plus une prise en charge moderne et adaptée de nos communiens les plus jeunes.



Laurent Schmidt
Conseiller municipal
Président commission Petite
Enfance – Jeunesse – Ecole

Passage de flambeau

C'est avec le sentiment du devoir accompli en tant que présidente que j'ai remis le flambeau de l'association au nouveau président, Arash Ebadi. Durant ces trois années j'ai :

- Mené la campagne des municipales 2020
- Accueilli le Cantonal et les sections des Trois Chênes
- Supporté la mise en route du nouveau site internet
- Dépoussiéré les statuts
- Lancé La Voix

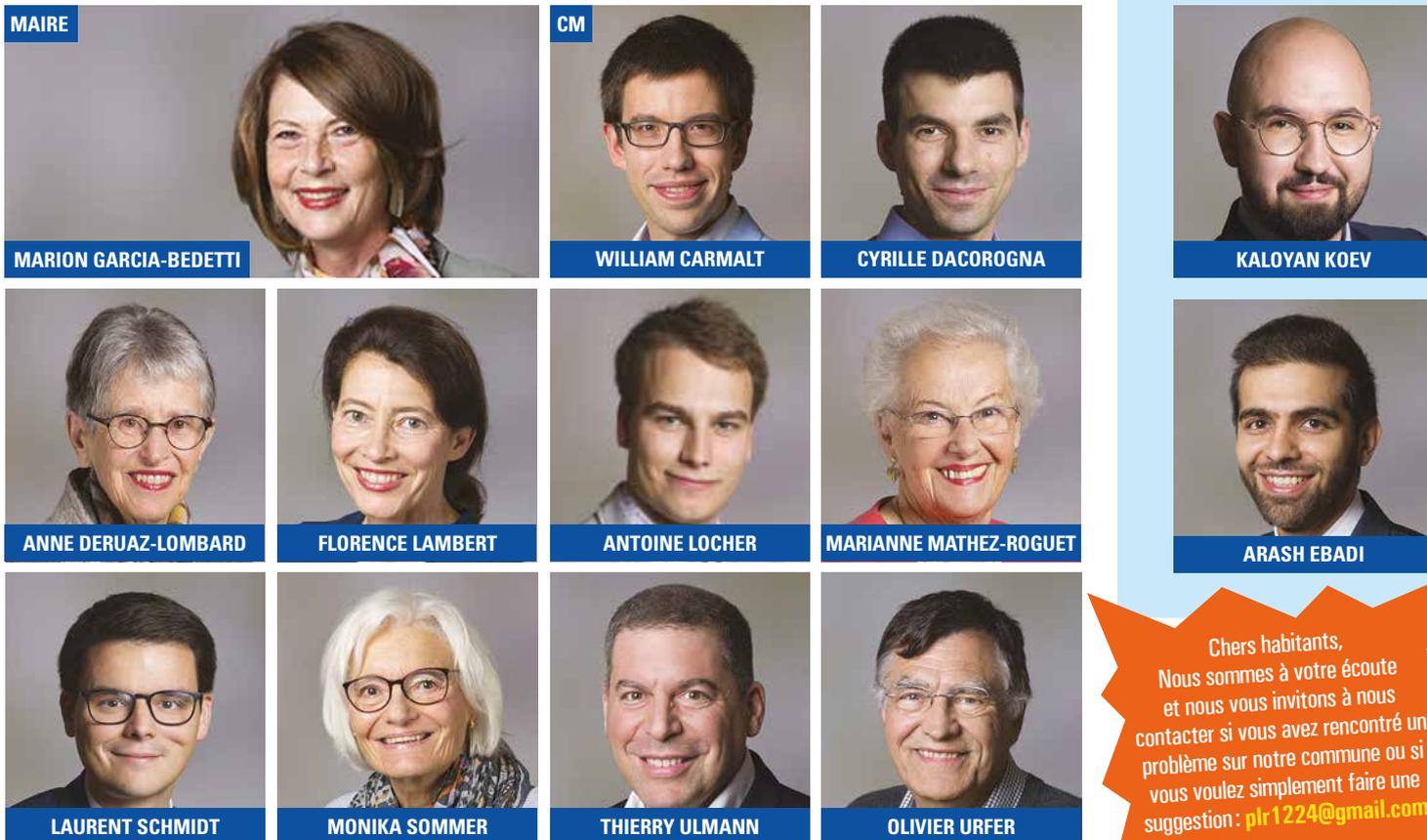
Un grand merci aux personnes concernées pour leurs constants soutiens, leurs connaissances, leurs retours pour mener à bien cette responsabilité. Une page se ferme dans mon parcours de vie, mais un nouveau Chapitre s'ouvre.

Martine Maye.



NOS ÉLUS

NOS VIENNENT ENSUITE



Chers habitants,
Nous sommes à votre écoute
et nous vous invitons à nous
contacter si vous avez rencontré un
problème sur notre commune ou si
vous voulez simplement faire une
suggestion : plr1224@gmail.com

Motions & Resolutions - PLR

Date - Déposition	Titre	Auteurs	Statuts
10.12.2020	Mobilité - Démarches Participatives - Secteur Nord	Florence Lambert Laurent Schmidt	Déposée et acceptée
30.04.2021	Loisirs & Sports - Installation d'espaces aménagés pour les grillades dans nos parcs	Jacques Stroun	Déposée et acceptée
30.04.2021	Aînés & Famille - Construction de petits immeubles intergénérationnels avec des appartements dits "IEPA" (immeubles avec encadrement pour personnes âgées) et des appartements pour familles	Jacques Stroun	Déposée et acceptée
06.05.2021	Loisirs & Sports - Remise en état des 2 terrains de tennis du collège Claparède	Florence Lambert Anne Déruaz-Lombard	En cours de réalisation
18.11.2021	Mobilité – Aménagement de la Voie Verte	Cyrille Dacorogna	Déposée
10.02.2022	Loisirs & Sports - Espaces publics à la Bessonette	Florence Lambert Olivier Urfer Laurent Schmidt	Déposée et acceptée
10.02.2022	Une subvention communale pour le passage aux énergies renouvelables	Antoine Locher	Déposée
24.03.2022	Mobilité - Aménagement du chemin de Conches - Zone 30*	Anne Deruaz-Lombard Florence Lambert	Transmise pour traitement en commission

* La motion PLR « Aménagement du chemin de Conches et mise en zone 30 » a été renvoyée en commission mobilité. Le groupe PLR espère qu'elle sera rapidement suivie d'effets puisque la commission mobilité est enfin formellement constituée. Elle devrait examiner les zones 30 sur la commune. Dans l'immédiat, la sécurisation au niveau du 10 chemin de Conches est vivement souhaitée par les riverains qui patientent en vain depuis le début de cette législature.



Adhésion, question:

